

Communiqué de presse

RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2005

- *Chiffre d'affaires consolidé en progression de 6,4%*
- *Résultat courant consolidé en progression de 2,6%*
- *Résultat net consolidé en progression de 3,6%*
- *Dividende de 108 Dh par action*

Le Conseil d'Administration de Lafarge Ciments, réuni le 28 février 2006 sous la présidence de M. Mohamed KABBAJ, a arrêté comme suit les comptes de l'exercice 2005.

COMPTES CONSOLIDÉS

En MDh

	2004	2005	Evolution
Chiffre d'affaires	2 962	3 151	6,4%
Résultat d'exploitation courant	1 176	1 206	2,6%
Résultat net	826	856	3,6%
M.B.A	1 182	1 175	-0,6%

Les comptes consolidés ont été audités conformément aux normes internationales par les cabinets Deloitte & Touche et Price Waterhouse Coopers.

Après un recul de 0,9% au premier semestre 2005, les tonnages de ciment vendus au cours du second semestre ont cru au rythme soutenu de 7,1% grâce notamment à notre déploiement sur la région de Marrakech et à la progression de nos marchés naturels. De ce fait, la progression annuelle s'établit à 3,2%.

Malgré l'augmentation significative de nos coûts d'approvisionnement en coke de pétrole, dont nous avons pu réduire l'impact par une utilisation accrue de combustibles de substitution et par la hausse du prix de vente du ciment, le résultat d'exploitation est en progression de 2,6%. Celle-ci résulte notamment de la croissance des volumes et de l'évolution favorable des frais fixes industriels.

• **COMPTES SOCIAUX DE LAFARGE CIMENTS**

Société Lafarge Ciments

En MDh

	2004	2005	Evolution
Chiffre d'affaires	2 623	2 743	4,6%
Résultat d'exploitation courant	1 097	1 094	-0,3%
Résultat net	1 110 (1)	721	-35%
M.B.A	1 645 (1)	1 096	-33,4%

(1) Incluant 503 Mdh de dividendes exceptionnels de Lafarge Cementos

Le résultat net de 2005 n'est pas comparable à celui de 2004 pour lequel Lafarge Ciments avait bénéficié d'une remontée des dividendes accumulés par Lafarge Cementos (503 Mdh). Il a été arrêté à 721 Dh après dotation aux provisions pour investissement de 203 Mdh, reprise de provisions antérieures de 240 Mdh et dotation nette pour amortissements dérogatoires de 110 MDH.

La quasi stagnation du résultat courant de Lafarge Ciments est liée notamment à l'évolution défavorable du coût des intrants (coke de pétrole) et aux difficultés rencontrées sur notre outil industriel au cours du premier semestre.

Le Conseil d'Administration de Lafarge Ciments proposera à l'Assemblée Générale annuelle de fixer le dividende par action à 108 Dh.

PERSPECTIVES

Pour 2006, nous anticipons une nouvelle année de croissance du marché.

Le démarrage opérationnel, au cours du second trimestre 2006, de notre investissement d'extension de la seconde ligne de Bouskoura nous permettra de répondre à cette évolution favorable de la demande.

Par ailleurs, des investissements importants dans les provinces du Nord ont fait l'objet d'études approfondies. L'investissement de doublement de la capacité de broyage de l'usine de Tanger sera engagé en 2006 afin de porter cette capacité à un million de tonnes dès 2007.

Les études de détail pour le doublement de la capacité de clinker de la cimenterie de Tétouan ont été engagées.

Ces projets et ceux concernant les autres activités de Lafarge Ciments ont fait l'objet d'une nouvelle Convention d'Investissements portant sur près de 2 Milliards de dirhams qui vient d'être proposée aux pouvoirs publics. Elle devrait être signée dans les semaines à venir.

← Mise en forme : Puces et numéros